

CEDEAO



Département de l'Agriculture,  
l'Environnement et des Ressources en Eau  
Politique Agricole Régionale (ECOWAP)

REPUBLIQUE DU CAP VERT



Unité, Travail, Progrès

UNION AFRICAINE



NEPAD  
Programme Détaillé de  
Développement de l'Agriculture  
Africaine (PDDAA)

# CAP VERT

## Revue des efforts de développement dans le secteur agricole

**L**e Cap Vert a connu au cours des dernières années une croissance économique annuelle moyenne de 6,4%, sous l'impulsion de réformes visant à améliorer l'environnement économique notamment à travers de la libéralisation des marchés et le développement du secteur privé, y compris la privatisation des entreprises publiques.

L'agriculture contribue pour 10–12% au PIB pour environ 22,5% de la population active. La croissance moyenne pour le secteur primaire au cours de la période 1992–2002 a été estimée à 5%. La contribution du secteur primaire à l'économie nationale a régressé de 11,8%

à 11,2% sur la période. De plus, la structure du secteur primaire a graduellement changé durant cette période et l'horticulture irriguée joue un rôle économique de plus en plus important.

Les systèmes d'exploitation agricoles en régime pluvial de type familial (1,25 ha par exploitation en moyenne) sont prédominants sur toute l'étendue du pays, avec comme principale culture, l'association maïs-haricot. Les productions annuelles sont aléatoires en fonction des conditions climatiques et ont varié entre 1 300 et 21 000 tonnes pour le maïs et de 1 600 et 7 300 tonnes pour les haricots depuis 1988. Les rendements moyens sont très faibles, de l'ordre de 300 et 90 kg/ha, respectivement, pour le maïs et les haricots. Peu intensifiée, la production agricole en pluvial demeure très peu diversifiée: cependant, en zone humide et sub-humide. L'intégration des cultures maraîchères, des racines et tubercules et des arbres fruitiers dans les systèmes d'exploitation s'est renforcée au cours de la dernière décennie, dans une logique de complémentarité économique. Introduite en 1993, la micro-irrigation couvre actuellement environ 300 ha. Les productions maraîchères ont progressé de 14% an durant les 10 dernières années et ont atteint en 2000 un total estimé à 18 500 tonnes. La production totale de racines et tubercules en 2000 est estimée à 10 700 tonnes, partagée à part égales entre la patate douce, le manioc et la pomme de terre.

Les principaux points faibles du secteur résident dans l'inadéquation des pratiques d'exploitation avec les conditions climatiques et l'absence d'une politique de crédit bien ciblée pour le secteur. Les pratiques traditionnelles d'exploitation de la terre persistent encore à grande échelle : cette situation a freiné l'extension aux producteurs de progrès en termes de gains de production, de productivité et de rendements économiques. Cependant des progrès substantiels ont déjà été enregistrés dans le développement de l'horticulture et de l'arboriculture fruitière, ainsi que des résultats encourageants en termes de préservation de l'eau.

Le PIB par tête d'habitant était de l'ordre de 3 130 \$US en 2008, contre 300 \$US en 1975 : pour cette raison, le pays est classé aujourd'hui comme pays à revenu intermédiaire par la Banque Mondiale. Cependant, la répartition du PIB est très inégale, ce dont témoigne le niveau élevé (> 50%) de pauvreté en zone rurale. La pauvreté a une plus grande incidence et atteint des proportions inquiétantes dans les 5 îles à prédominance rurale et de vocation agricole du pays. Les consommations alimentaires moyennes par personne et par an sont estimées à 210 kg de céréales, 21 kg de haricots, 20 kg de viande, 20 kg de poisson et 80 kg de produits horticoles. En moyenne, ces niveaux correspondent aux besoins globaux: cependant, outre la disponibilité globale, l'accessibilité des populations à l'alimentation, la stabilité des approvisionnements et l'équilibre nutritionnel des rations alimentaires constituent des problèmes prioritaires, surtout pour les classes sociales les plus défavorisées. Ainsi, du point de vue

nutritionnel, 19% des enfants de moins de 5 ans sont en sous poids, 26% ont des retards de croissance et 3% sont émaciés. L'aide alimentaire présente un caractère structurel et au cours des six dernières années, plus de 90% des produits alimentaires de base (maïs, riz, blé) provenaient de l'extérieur, tant sous la forme d'aide alimentaire que d'importations commerciales. Par contre, les besoins en protéines, lipides, vitamines, minéraux, etc. sont majoritairement couverts par les productions agricoles et la pêche locale.

## STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE A LONG TERME ET STRUCTURES DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

### Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR II)

Le DSCR II a comme point de départ un cadre de référence étant en exergue l'expérience et les résultats atteints avec le DSCR I et l'approche prospective de la Stratégie de Transformation. Il s'inscrit dans un horizon temporel de moyen terme, 2008–2011, caractérisé aussi par des défis importants pour le pays au niveau international – la transition à Pays à Revenus Moyens (PRM), l'accès à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et le Partenariat Spécial avec l'Union Européenne – et vise comme objectif global « atteindre un développement humain durable fondé sur un système productif fort et dynamique, sur la valorisation de son capital humain, sur le renforcement des capacités technologiques et sur sa culture, dans le contexte d'un développement régional équilibré, de solidarité, de justice sociale, de démocratie et de conscience environnementale ». Il s'articule, pour cela, autour de cinq axes stratégiques : (i) la bonne gouvernance, (ii) le capital humain, (iii) la compétitivité, (iv) le développement des infrastructures et (v) la cohésion sociale, dont l'identification et le développement ont cherché à – en accord avec une approche holistique de développement fondée sur la méthodologie du cadre logique et sur un processus participatif -, au-delà d'une meilleure poursuite des objectifs et des buts fixés, capitaliser les gains obtenus dans une logique de durabilité et de consolidation du processus d'amélioration du bien-être de la population du pays, ancrée sur le principe et sur une stratégie d'inclusion sociale, avec un accent particulier sur la discrimination positive des couches les plus défavorisées de la population capverdienne. L'objectif central de réduction de la pauvreté se base surtout sur des politiques structurelles liées à la promotion d'une croissance

économique inclusive, complétées par des politiques de redistribution, socialement compensatrices et centralisées sur les groupes-cible vulnérables.

## **Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (ENSA)**

Le gouvernement capverdien a élaboré en 2002 le texte de la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire jusqu'en 2015, et le Programme Quinquennal de Sécurité Alimentaire (PSA). Dans ce cadre, l'objectif général de l'ENSA et de son programme quinquennal est « d'assurer l'accès permanent de la population à une alimentation suffisante, saine et nutritive, sans porter préjudice à la satisfaction d'autres besoins basiques », en conformité avec le but de « créer les conditions pour une sécurité alimentaire durable et réduire structurellement la pauvreté et les inégalités au Cap Vert » et en intégrant les différents aspects de la sécurité alimentaire. L'ENSA a été incorporée au Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR) en parfaite cohérence avec le cadre macroéconomique et avec l'ensemble des politiques et stratégies sectorielles, en particulier avec le Plan Stratégique de l'Agriculture.

## **Plan Stratégique de Développement Agricole (PSDA)**

L'objectif global pour le développement agricole/rural (production végétale, animale, sylvicole et halieutique) du Cap Vert, à l'horizon 2015, ciblera: « Un développement rural durable basé sur la valorisation intégrée et participative des ressources naturelles spécifiques des ZAE/ZEE et sur le renforcement du capital humain et socioéconomique local, pour l'optimisation de leurs capacités productives, en vue de l'amélioration des conditions d'existence durable des populations rurales ». Cet objectif cadre avec les principaux axes de la stratégie globale pour la réduction de la pauvreté. Les orientations du gouvernement ont été définies dans le cadre de Programmes Nationaux pour la Lutte contre la Pauvreté (PNLP), le Programme National de la Sécurité Alimentaire (PNSA), l'environnement (PANA 2 en formulation), la lutte contre la désertification, le Plan National de Développement (PND) et les plans sectoriels de développement de l'élevage (PDE), de la forêt (PNAF), de l'irrigation, de l'horticulture (PDH), etc.

En termes opérationnels, cette stratégie doit être concrétisée par la restructuration des exploitations rurales pour assurer des conditions d'existence durables aux ruraux et améliorer l'approvisionnement du marché consommateur interne, y compris touristique, tant en quantité qu'en qualité. Les stratégies opérationnelles comprennent: (i) la valorisation durable des ressources naturelles et humaines, (ii) la responsabilisation

des populations rurales et de leurs organisations, (iii) la modernisation participative des systèmes de production soutenue par des appuis techniques et économiques adaptés, (iv) le renforcement des ressources physiques, (v) la promotion des filières à haute valeur ajoutée, dans la production et autres AGR, dont le tourisme rural, (vi) le renforcement des capacités entrepreneuriales du secteur privé et associatif, et (vii) l'amélioration de l'équité socioéconomique.

Dans le cadre de la Vision 2015, les cibles stratégiques sont d'atteindre 3 000 ha irrigués (dont 2 000 en micro irrigation), 1 750 ha en irrigation d'appoint en ZAE III et IV, 7 000 ha/an en sylvo-pastoral et de 3 000 ha/an en agro forestier, une production de viande de 10 000 tonnes/an, et une pêche globale de 16 000 tonnes/an. Les priorités transversales et intersectorielles fixées dans le document de stratégie agricole à moyen terme, sont centrées respectivement sur: (i) l'intégration de l'approche genre, la gestion durable des ressources environnementales, la bonne gouvernance et la santé, y compris le SIDA, et (ii) la promotion des échanges d'informations et de la formation des adultes, la décentralisation, les réformes institutionnelles, le secteur financier rural, l'adaptation de la législation foncière, les infrastructures rurales et le développement du tourisme rural.

# **PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT SOUS LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR AGRICOLE**

Il y a cinq axes prioritaires d'action énoncés dans le document de la Stratégie de Développement Agricole : (i) l'accès et la gestion durable des ressources naturelles (eau, terre, cultures, élevage et pêche) – convergeant avec l'axe 1 du PDDAA et les axes 1 et 2 du PNIA ; (ii) mise en valeur des produits agricoles et de la pêche – selon les axes 2, 4 et 5 du PDDAA et 3 et 4 du PNIA ; (iii) l'encouragement de la recherche pour le développement et la promotion/vulgarisation des technologies appropriées, selon les axes 1 et 4 du PDDAA et 1, 2 et 3 du PNIA ; (iv) le renforcement des services d'appui socio-économique; De concert avec l'axe 4 du PDDAA et 3 et 4 du PNIA ; (v) assurer la sécurité alimentaire durable aux populations notamment les plus vulnérables. L'axe 3 du PDDAA et de l'axe 5 du PNIA..

## Développement durable de la riziculture

Ce programme vise à contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des populations en milieu rural en leur fournissant une condition d'existence plus digne ainsi que la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté.

### **Mobilisation, stockage, transport d'eau et l'irrigation :**

visent à mobiliser 3 336 000 m<sup>3</sup> d'eau par an pour l'irrigation, sa conservation à travers la construction de réservoirs pour une capacité de stockage totale de 25 000 m<sup>3</sup> en 5 ans, en association avec des parcelles irriguées et de culture pluviale humide d'altitude pour l'irrigation de compensation, le transport en système fermé de l'eau à 80 km de canalisation pour l'irrigation.

### **Recherche appliquée/assistance technique, vulgarisation agricole, démonstration et commercialisation :**

Mise au point de paquets technologiques au niveau de l'irrigation, du matériel génétique, la protection des récoltes et la qualité des ressources naturelles et environnementales et leur disponibilité en fonction des besoins des producteurs de la zone rurale de façon à accroître leurs revenus par la production des semences et du matériel végétal de qualité supérieure (25 kg de semences de base et pré-base/an ; installation de bancs de germplasm dans 22 municipalités du pays), l'introduction et la propagation des ennemis naturels des cultures, des études de l'efficacité de l'irrigation, essais de fertilité des sols et l'analyse de la qualité de l'eau et des produits transformés et de nombreux autres aspects de la commercialisation d'une importance primordiale pour le maraîcher et le consommateur.

**Formation :** Renforcer les capacités des techniciens, des ressources humaines, les agents de vulgarisation et les agriculteurs pratiquant l'irrigation à relever les défis de la modernisation de la production de fruits et de légumes notamment la formation et l'entraînement de 250 nouveaux agriculteurs aux nouvelles technologies d'irrigation et de production, 50 agents de vulgarisation formés pour être plus aptes à fournir une assistance technique et une communication entre les producteurs et la recherche en vue d'accroître la production et les revenus des agriculteurs.

## Développement des filières agricoles et promotion des marchés

L'objectif global est de contribuer à l'amélioration des conditions d'existence des populations rurales, y compris leur sécurité alimentaire/nutritionnelle et la réduction de la pauvreté, au travers de l'exploitation durable des ressources naturelles (sols, eau, biocénose) et la valorisation intégrée des productions végétales, animales, et autres.

### **Appui technique économique au développement durable des zones irriguées :**

Cette composante comprend l'ensemble des services d'appui conseil techniques et socioéconomiques en vue de la gestion durable des ressources locales et de la mise en valeur des nouveaux périmètres irrigués générés par la mise en place des infrastructures de stockage de l'eau d'écoulement superficielle.

### **Intensification et diversification horticole de la production végétale adaptée aux conditions agro-écologiques :**

L'intensification et la diversification de l'agriculture pluviale, qui occupe la majorité des agriculteurs, cible l'intégration des productions horticoles adaptées (maraîchères, racines et tubercules et fruitières), dans les zones agro forestières aménagées en utilisant l'irrigation d'appoint. Cette approche permettra une meilleure résistance des exploitations pluviales aux chocs climatiques, la rentabilisation des exploitations et l'étalement des productions de qualité. Outre l'appui technique continu, les actions d'appui cibleront la promotion de production de matériel de plantation de qualité par les associations locales de producteurs.

### **Diversification des revenus ruraux par le développement de l'élevage familial intégré et d'autres AGR :**

L'intensification de l'exploitation (améliorée et semi intensive) des ruminants au niveau des unités familiales existantes sera promue par l'exploitation durable des parcelles agro forestières établies, notamment par la gestion participative des pâturages et la valorisation des fourrages pour l'élevage des bovins et des petits ruminants. La diversification des spéculations animales vise une utilisation intégrée des ressources disponibles pour l'élargissement des sources potentielles de revenus.

### **Valorisation des productions rurales de qualité :**

Cette composante vise à créer une filière de commercialisation, spécialement pour les produits maraîchers et fruitiers, en appuyant les acteurs dans l'organisation de la commercialisation des produits frais de qualité, y compris leur valorisation, notamment par le conditionnement, la conservation et la transformation.

## Gestion des autres ressources naturelles

Ce programme a pour objectif général de contribuer à la gestion durable au niveau mondial des ressources naturelles communes visant l'amélioration des conditions de vie des populations. Spécifiquement, ce sous-programme vise à créer les conditions pour une utilisation durable des: (i) ressources des écosystèmes forestiers ; (ii) ressources pastorales ; (iii) ressources halieutiques ; (iv) terres.

### **Gestion des circuits et organisation du pâturage libre :**

Visent à créer des conditions pour l'utilisation durable des ressources pastorales en vue de contribuer à une

meilleure qualité de vie des personnes et la lutte contre la pauvreté.

**Appui à la gestion des ressources forestières :** Améliorer la multifonctionnalité des zones forestières du Cap Vert en garantissant et en accroissant leur mise en valeur environnementale, économique, et sociale de manière à aider à réduire la pauvreté et améliorer la qualité de vie des populations grâce à une gestion durable des zones boisées.

**Appui à la gestion de ressources halieutiques:** vise à contribuer à une gestion intégrée et durable des ressources halieutiques afin d'améliorer les niveaux de sécurité alimentaire et les conditions de vie des communautés et réduire le niveau de pauvreté de la population.

## Gestion intégrée des ressources naturelles renouvelables

L'objectif de ce programme est de réorganiser le système de surveillance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, en envisageant l'accompagnement et l'évaluation permanent des besoins et de définir les mécanismes d'anticipation et de gestion de crises et la promotion du droit à l'alimentation.

**Promotion du système d'alerte rapide :** établit comme objectifs spécifiques : (i) décrire la situation de sécurité alimentaire de la population, en mettant l'accent sur les groupes (zones) plus vulnérables ; (ii) produire des informations qui contribueront à l'analyse des causes et à des facteurs associés, et permettre alors une sélection de mesures préventives ; (iii) promouvoir des décisions venant des décideurs relatives à des priorités et à la disponibilité (utilisation) de ressources pour satisfaire les besoins principalement en situation d'urgence ; (iv) permettre des pronostics qui doivent être faits sur la base des tendances actuelles afin d'indiquer l'évolution probable des problèmes de la sécurité alimentaire. Ils sont considérés en association avec les mesures et des ressources existantes et potentielles, celles-ci aideront

dans la formulation de politiques ; (v) évaluer des programmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle et leur efficacité.

## Le développement d'un système de gestion de crise :

Les objectifs spécifiques fixés sont : (i) mobiliser en temps opportun, les ressources suffisantes pour empêcher et faire face aux crises alimentaires touchant les populations affectées; (ii) appuyer dans la définition et l'exécution de politiques nationales de sécurité alimentaire; (iii) améliorer les capacités des institutions nationales et régionales pour prévenir les crises alimentaire en rapport avec les catastrophes naturelles et les conflits et préparer des plans pour atténuer leur impact ; et (iv) établir des stocks stratégiques de sécurité alimentaire.

**Appui à la réhabilitation des zones après crises:** Les objectifs spécifiques poursuivis dans cette composante sont : (i) combattre des calamités ; (ii) aider et assister la population victime ; (iii) réhabiliter les scénarios des calamités ; et (iv) rétablir, le plus rapidement possible, les services publics utiles et la morale de la population.

## Promotion du droit de l'homme à l'alimentation

**appropriée (DHAA) :** Les objectifs spécifiques recommandés dans cette composante sont : (i) dynamiser la procédure législative et présenter des propositions de loi sur le droit de l'homme humain à l'alimentation appropriée au Cap Vert (ii) mettre en œuvre les principaux instruments qui permettent l'accès au droit de l'homme à l'alimentation appropriée ; (iii) sensibiliser les agences publiques et privées sur le droit de l'homme à l'alimentation appropriée, en visant le développement du pays ; (iv) promouvoir des actions de plaidoyer pour la mise en œuvre de stratégies nationales sur la DHAA et la prise de conscience et l'éducation en ayant comme base les propres Directives Volontaires ; (v) faire le plaidoyer en faveur des pratiques correctes de sécurité alimentaire et nutritionnelle, en harmonie avec le droit de l'homme à l'alimentation appropriée.

Tableau I : Coûts des programmes d'investissement du PNIA (ECV)

Programmes	Budget (ECV)
1. Amélioration de la gestion de l'eau	3.844.920.000
2. Développement des filières agricoles et promotion des marchés	807.295.052
3. Gestion des autres ressources naturelles	2.115.897.750
4. Prévention et gestion de crises alimentaires et autres catastrophes naturelles	242.000.000
5. Renforcement institutionnel	221.362.202
<b>Total</b>	<b>7.231.476.019</b>



# FINANCEMENT ET INSTITUTIONS INTERVENANT DANS LE SECTEUR AGRICOLE

## Le financement public

Au cours de la période 2000–2003, les investissements dans le secteur rural représentent environ 30% du Programme des Investissements Publics (PIP), alors que le budget de fonctionnement du MAAP est évalué à environ 2% du budget annuel de l'état. L'analyse du PIP affecté au développement de l'agriculture et de la pêche durant la période 2000–2004 montre une nette croissance des investissements ruraux, une participation variable et décroissante du gouvernement au PIP agricole et pêche, un transfert des appuis socio-économiques vers le développement rural, une forte croissance des investissements environnementaux au cours des dernières années. La contribution financière des partenaires internationaux au PIP agricole au cours des années 2000–2004 se subdivise en dons de la part des institutions de l'ONU (11% du PIP en moyenne) et en prêts consentis par les institutions financières internationales et régionales (19% du PIP en moyenne). L'analyse de la structure du PIP par grandes masses, en pourcentage du concours total des bailleurs ou de l'Etat, révèle que le secteur agricole et de la pêche représente 27% des investissements financiers totaux des bailleurs de fonds et de l'Etat, alors que le secteur ne représente que 3% des dépenses de l'Etat. La part du trésor public dans l'investissement rural décroît depuis 2000 (32%) à 2004 (9%) et représente en moyenne environ 13% des investissements dans le secteur rural durant la période considérée.

## Le financement privé du secteur agricole

Les banques commerciales du pays ont déclaré publiquement leur disponibilité à accorder des crédits à l'agriculture, sur base de projets rentables et de capacités de remboursement garanties. Cependant, le montant de crédit accordé aux entreprises du secteur agricole par les banques commerciales est proportionnellement faible (5% du volume total des prêts), comparé à la contribution de l'agriculture au PIB (11% en 2000). Afin d'améliorer l'accès des opérateurs du secteur agricole au crédit, quelques lignes spéciales de crédit agricole furent financées soit par le gouvernement, soit directement par les partenaires au développement, et mises à la disposition des banques commerciales pour leur gestion. Ces lignes de crédit permettent le financement des petits investissements, notamment en micro irrigation, et des fonds de trésorerie pour l'achat de facteurs de production d'un montant maximum de 500 000 ECV, à rembourser dans un délai de 2 ans

maximum. Pour les investissements plus élevés, principalement dans le secteur de la pêche, le montant maximum s'élève à 10 millions d'ECV et le délai de remboursement s'étale sur 10 ans. Dans la plupart des cas, le taux d'intérêt est inférieur au taux usuel du marché bancaire.

La micro-finance constitue une activité relativement récente au Cap Vert, et dans la plupart des cas, elle se limite aux activités de micro-crédit, alors que la mobilisation de l'épargne reste marginale. Les structures de micro-crédit dépendent essentiellement des bailleurs de fonds externes pour le financement des lignes de crédit: le nombre d'intervenants reste limité, les capitaux engagés faibles avec une forte concentration dans le milieu urbain et dans les activités commerciales. Le Gouvernement et la Banque Centrale tolèrent la pratique de la micro-finance par quelques ONG, dont l'activité principale consiste à appuyer les couches les plus défavorisées en vue d'améliorer leurs conditions socio-économiques, pourvu que ces organisations n'engagent pas d'activité de collecte de l'épargne. En outre, il y a quelques structures de micro-crédit, mises en place par des fédérations d'associations de développement communautaire (ex. ASDIS), ainsi que des structures de micro finance de caractère mutualiste (ex. les Caisses d'épargne et de crédit de Maio et de Mosteiros).

## Les structures publiques du monde rural

Plusieurs institutions interviennent dans le développement du secteur rural au sens large du terme. Principalement, il s'agit du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de la Pêche (MAAP), qui abrite notamment la Direction générale de l'agriculture, de la Sylviculture et l'Elevage (DGASP), la Direction Générale des Pêches (DGP) et la Direction Générale de l'Environnement (DGA). Des instituts spécialisés, tels que l'INIDA (Institut National de Recherche pour le Développement Agricole), l'INGRH (Institut National de Gestion des Ressources Hydriques), l'INMG (Institut National de Météorologie et de Géophysique) et l'INDP (Institut National de Développement de la Pêche) appuient le gouvernement, spécialement en termes de recherche et de promotion. En outre, d'autres ministères interviennent également de façon spécifique dans le secteur rural, notamment en matière de transport pour les routes et les pistes rurales, de commerce, d'administration du territoire, d'économie et de finance, d'éducation, d'action sociale et de la famille et enfin de diffusion de l'information. Le nombre de ministères engagés directement ou indirectement dans le secteur rural est donc relativement grand, d'où parfois l'apparition de problèmes de coordination des interventions, d'autant plus que les îles sont dispersées dans une aire océanique relativement vaste et que les projets et intervenants chargés de les mettre en œuvre sont nombreux.

L'INIDA est l'institution nationale chargée de la recherche et de la promotion agricole au sens large, c'est-à-dire des recherches végétales, animales et sylvicoles, bien que ces deux derniers secteurs ne soient actuellement encore partiellement couverts par d'autres structures publiques, dont le DGASP. La vulgarisation agricole est mise en œuvre par les délégations régionales à l'agriculture sous la coordination technique de la Direction des Services d'Extension Rurale (DSEXR) de la DGASP. L'INDP est en charge de la recherche appliquée sur les ressources marines et de la promotion de la pêche. La DGA coordonne l'intervention des autres institutions spécialisées en matière d'utilisation durable des ressources naturelles et de l'environnement.

### **Les organisations paysannes et professionnelles**

Formé après l'indépendance du pays en 1975, le mouvement coopératif a connu un essor de 1975 à 1990. Les coopératives n'intervenaient que dans la sphère spécifique de leur branche d'activité et à ce titre, elles n'ont eu que peu d'impact sur la vie communautaire. Leur incidence sur le développement de l'agriculture est actuellement très faible surtout après l'effondrement des coopératives de production agricole. Les Associations Communautaires de Base (ACB/OCB) comblent partiellement le vide organisationnel traditionnel identifié au niveau des communautés rurales (paysans et pêcheurs), bien qu'elles ne représentent celles-ci que de manière informelle. C'est ainsi que ces associations sont tacitement impliquées dans la planification et l'exécution des actions proposées par l'Etat et/ou les projets. Le nombre d'associations de base augmente régulièrement depuis 1993: en 2003, le nombre total d'association de base était d'environ 163, avec 12 318 adhérents, dont 50% de femmes. En considérant qu'un seul élément de l'agrégat familial est membre d'une association, le taux de pénétration des associations de base s'élève à environ un tiers des ménages ruraux. Les ACB exécutent des travaux (construction d'infrastructures de conservation des sols et de l'eau, ouvrages hydrauliques et reboisement) dans leurs communautés, et plus rarement dans d'autres communautés, moyennant des contrats avec l'Etat et/ou les projets. Depuis quelques années, les organisations faitières émergent et s'organisent au niveau des îles pour représenter les associations de base auprès des autorités nationales et des donateurs et appuyer celles-ci dans divers domaines tels que la formation et le micro-crédit.

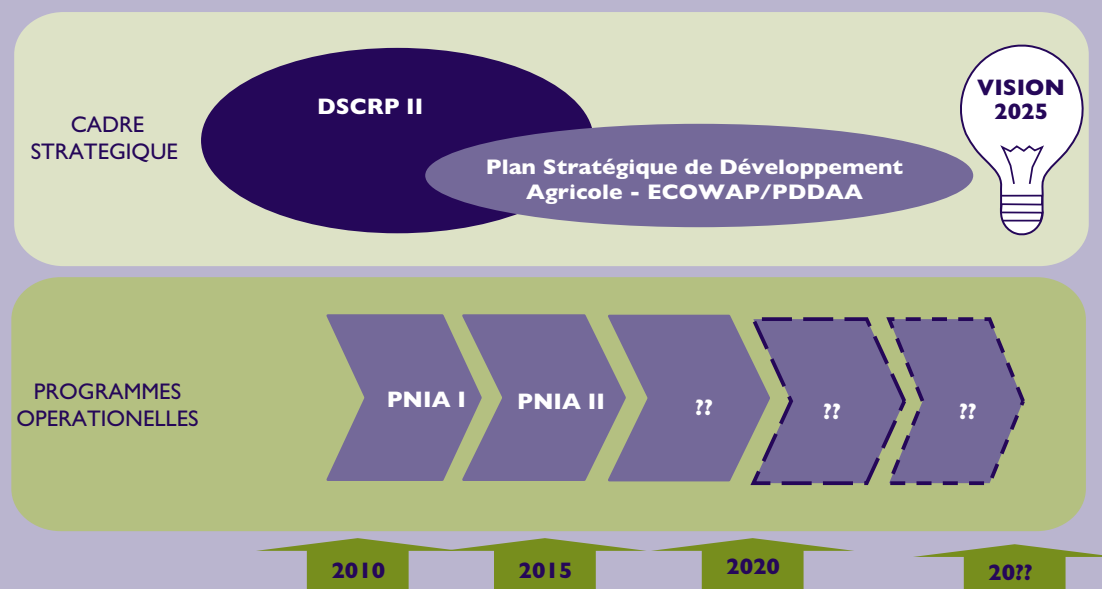
## **LIENS ENTRE LES EFFORTS DE DEVELOPPEMENT DU CAP VERT ET L'ECOWAP/PDDAA**

Le volet agricole du NEPAD, c'est-à-dire le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) est initié pour servir de cadre d'intervention aux politiques et stratégies de développement de ce secteur dans le continent. Il est crédité d'une réelle volonté de mise en œuvre par les chefs d'Etat africains qui ont pris, à Maputo en 2003, l'engagement de consacrer au moins 10% des budgets de leur pays respectif au financement du secteur agricole. La politique agricole des Etats de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (ECOWAP) dont l'objectif central est de contribuer de manière durable à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, au développement économique et social et à la réduction de la pauvreté dans les Etats membres a été adoptée en Janvier 2005 et sert aujourd'hui de cadre de mise en œuvre de PDDAA dans le sous-région.

A partir d'une analyse approfondie du rythme de la croissance de l'économie en général, et du secteur agricole en particulier, le Programme National d'Investissement Agricole (PNIA), qui est l'instrument de mise en œuvre de l'ECOWAP/PDDAA au niveau national voudrait définir les options de développement indispensables à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Sur la base du Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR II), le Plan Stratégique de Développement Agricole à l'horizon 2015 et le plan d'action pour la période 2005–2008 constituent la synthèse des orientations du MAAP en matière de développement rural. Ces deux derniers s'inscrivent dans le cadre de l'appui à la préparation du programme capverdien d'investissement à moyen terme et à la formulation de projets bancables pour la mise en œuvre du PDDAA/NEPAD.

De façon concrète, il s'agit de définir les options de développement agricole qui permettent de réduire de moitié l'incidence de la pauvreté au niveau national. L'objectif de l'analyse suivante (Brochure 2) est d'ajouter de la valeur aux efforts du gouvernement dans le cadre de l'accélération de la croissance et de la réduction de la pauvreté par une traduction chiffrée des scénarios de développement agricole suivants: i) une poursuite des tendances actuelles dans le secteur; ii) la réalisation effective de l'objectif de l'ECOWAP/PDDAA d'une croissance de 6% dans le secteur agricole; iii) la réalisation de l'objectif du PSDA d'une croissance agricole de 5%; iv) la réalisation de l'objectif de réduire la pauvreté de moitié à l'horizon 2015.

Graphique I : Relation entre l'ECOWAP/PDDAA, DSCR, PSDA et PNIA



### Définitions et Descriptions

**DSCR (Le Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté) :** Une stratégie nationale à moyen terme (2011) qui vise à atteindre un développement humain durable fondé sur un système productif fort et dynamique, sur la valorisation de son capital humain, sur le renforcement des capacités technologiques et sur sa culture.

**ECOWAP/PDDAA (Politique Agricole Commune de la CEDEAO / Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine) :** Un cadre à long-terme pour le développement du secteur agricole dans la sous-région.

**PSDA (Plan Stratégique de Développement Agricole) :** une vision à long terme (2015) qui vise à un développement rural durable basé sur la valorisation intégrée et participative des ressources naturelles spécifiques des ZAE/ZEE et sur le renforcement du capital humain et socioéconomique local, pour l'optimisation de leurs capacités productives, en vue de l'amélioration des conditions d'existence durable des populations rurales.

### Relations entre les programmes

**PDDAA :** Cherche à orienter et appuyer les efforts régionaux et nationaux à travers l'ECOWAP afin de garantir la réalisation des objectifs de croissance de 6% et une part budgétaire de 10% pour le secteur agricole.

**ECOWAP :** Définit les priorités régionales et sert de cadre de mise en œuvre du PDDAA dans les états membres à travers les PNIA

**PSDA :** Définit les priorités nationales et oriente les interventions d'appui de l'ECOWAP/PDDAA au niveau national.

**PNIA :** Traduit les priorités définies dans la PSDA en programmes spécifiques d'une durée déterminée dont la mise en œuvre mène vers la réalisation des objectifs définis dans le PDDAA et en conformité avec les priorités de l'ECOWAP.

*Cette synthèse est tirée du rapport des experts du Cap Vert avec l'assistance de l'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI) et le soutien financier de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), du Département pour le Développement International (DFID), de l'Agence Suédoise pour le Développement International (SIDA), de l'Agence Internationale pour le Développement (USAID), et du Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ).*

## REPUBLIQUE DU CAP VERT

Liste des ministères impliqués dans la mise en œuvre du programme ECOWAP/PDDAA : Ministère de l'Environnement, Développement Rural et des Ressources Marines ; Ministère de l'Economie, Croissance et Compétitivité ; Ministère des Finances ; Ministère de la Décentralisation, de l'Habitation et Aménagement du Territoire ; et le Ministère des Affaires Etrangères et des Communautés.

Contacts : M. Clarimundo GONÇALVES - Directeur Général de la Planification, Budget et Gestion-MADRRM (Email : clarimundo.goncalves@gov.cv) ; M. Belarmino SILVA - Point focal CEDEAO-MNEC (Email : belarmino.silva@mne.gov.cv).